



### Pas de problème avec les classes mixtes

ST-LOUIS DE BLANDFORD (GAB) — "Les classes mixtes ne causant pas de problèmes à St-Louis de Blandford et il devrait en être ainsi partout". C'est la conclusion d'une séance d'études en forum tenue par les membres de l'Union catholique des femmes rurales de cette localité. Ces études ont été dirigées par M. l'abbé Valère Proulx, curé de la paroisse et par Mme Albhonse Morrissette, présidente de l'UCFR.

Magnifique choix de cartes. Près de 100 modèles différents.

**PAPETERIE PIGEON LTEE**  
Magasin d'articles de bureau  
446, King s. (coin Bellevue)  
Sherbrooke — 562-8310

---

**AU ROI DU COQ ROTI**  
OU L'ON PREPARE  
LES MEILLEURS "BAR-B-Q"  
COMPOSEZ  
569-9955

ON S'EMPRESSERA DE LE LIVRER CHEZ VOUS  
293, rue ALEXANDRE — Sherbrooke

**CAA-AAA**  
à votre service  
depuis 1912

★  
**M. Bruno Duquet,**  
de Sherbrooke,

joint les représentants officiels de CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC et de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC.

Le CLUB AUTOMOBILE QUEBEC (CAA-AAA), organisme à caractère provincial, réserve à ses membres des privilèges sans parallèles: indemnités hebdomadaires pour blessures subies dans tout mode de transport; préparation exclusive de voyages, dépannage nord-américain, publications exclusives, services de sécurité routière, etc., etc.

Grâce à sa formation spécialisée, M. Bruno Duquet est en mesure d'assurer une attention compétente, courtoise et empathique aux automobilistes qui désirent se confier à ses soins experts. (Boni pour non-système, mode facile de paiement, règlement rapide de réclamation). M. Bruno Duquet sera heureux de vous fournir tout renseignement supplémentaire désiré.

360, rue Châtelaine, Sherbrooke — Tél.: 569-7705



ARTISANS. — La Société des Artisans s'est réunie à Warwick. De gauche à droite, Me Léon Verville, M. Gaston Roy, président régional du comité des Prêts étudiants, M. Roland Boulanger remettant sa souscription, et Me René Paré, président général des Artisans.

**La météo...**

Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice: ciel variable. Chaud. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 40 et 60, Ste-Agathe 35 et 55, La Tuque 30 et 55.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, du Lac St-Jean, de Baie Comeau, de Gaspé et de Sept Îles: généralement ensoleillé. Plus doux. Vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 30 et 55, Chicoutimi 25 et 55, Baie Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept Îles 30 et 45.

**SALLES DE RECEPTIONS**  
d'une capacité de 500 personnes  
BANQUETS — SHOWERS — MARIAGES  
— REUNIONS DE TOUS GENRES

**HOTEL MAGOG**  
250, rue Dufferin — Sherbrooke — Tél.: 569-3651

**"HOT-DOG"**  
Federal  
...mmm délicieux!  
UN PRODUIT DE

**FEDERAL PACKING INC.**  
Magog, Qué.

### Le maire Talbot de Princeville laisse entrevoir cette possibilité

## Construction d'une aréna dans un an ?

PRINCEVILLE (GAB) — "Ce qui vaut la peine d'être fait mérite d'être bien fait". Ainsi s'est exprimé le Dr Gervais Tanguay, président de l'organisation du hockey mineur à Princeville, en tirant les conclusions de la saison qui vient de prendre fin. Le Dr Tanguay a ajouté que c'était la leçon qui se dégageait du magnifique travail donné au cours de 1965-66 par ses collaborateurs, l'entraîneur des équipes, le R.F. Macaire, ainsi que par tous les jeunes.

Après une généreuse distribution de trophées aux clubs "Pee-Wee", "Mosquitos" et "Tom Pouce", un hommage particulier a été rendu au R.F. Macaire, dont les qualités exceptionnelles d'entraîneur ont été mises en évidence. En guise de reconnaissance, une plaque-souvenir a été présentée au héros de la soirée qui a réuni un groupe imposant de participants à l'école Sacré-Coeur de Princeville.

Invité à prendre la parole, le maire J. Maurice Talbot a chaleureusement félicité les organisateurs du hockey mineur à Princeville. "Par les succès que vous avez remportés, principalement à Québec, Trois-Rivières, Lac-Mégantic, Nicolet et Richmond, vous avez fait connaître Princeville dans toute la province", a déclaré le maire Talbot. Le premier magistrat de Princeville a dévoilé que des études sérieuses étaient en cours par le conseil de ville et que ces études aboutiraient très probablement à la construction d'une aréna d'ici 12 mois.

Pour sa part, le Dr Marc St-Hilaire, vice-président du hockey mineur à Princeville, a souligné l'étroite collaboration manifestée par "Bert" Levasseur, responsable de l'organisation du hockey mineur à Victoriaville. M. Levasseur était présent à la manifestation.

Pour sa part, le Dr Jean-Louis St-Hilaire, fondateur des Caravelles Pee-Wee de Princeville, a félicité ceux qui avaient pris la relève ainsi que le R.F. Jean-Baptiste Rheault, directeur de l'école Sacré-Coeur qui favorise les sports comme complément à son programme d'éducation.

Le comité du hockey mineur pour 1965-66 à Princeville avait le Dr Gervais Tanguay comme président. Le Dr Marc St-Hilaire occupait la vice-présidence et M. Roland Lavigne était en charge du secrétariat. Mmes Thérèse Bergeron et Marie-Claire Campagna complétaient le groupe en s'occupant des uniformes et de l'équipement et en donnant aux jeunes tous les soins nécessaires.

**PROBLEMES DU RENDEMENT SCOLAIRE**  
Entraînement Visuo-Moteur  
DOCTEUR  
**JEAN-PAUL BLOUIN**  
Omniste — Viscériste  
Pour rendez-vous: Tél.: 569-1886  
92 nord, rue Wellington, Sherbrooke.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DECOUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en chez-vous ce soir — Ble \$1.75

**VINS JORDAN**  
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.  
MONTREAL, QUÉBEC.

### A Warwick Un industriel souscrit \$2,500 aux Prêts étudiants

WARWICK (RG) — L'Assemblée régionale de la Société des Artisans, région Bois-Francs-St-François, s'est déroulée à Warwick sous un agenda très chargé. L'assemblée eut lieu en la salle de l'hôtel de ville à 2 heures n.m. sous la présidence de M. Fernand Parenteau.

A cette occasion, le maire Gaston Beaudet invita plusieurs personnalités à signer le livre d'Or de la ville, dont Me René Paré, président général des Artisans.

Toute la population de Warwick se réjouit de l'heureuse nouvelle: la FONDATION BOULANGER, M. Roland Boulanger, industriel bien connu dans la région, a souscrit la somme de \$2,500 au profit des étudiants de Warwick. L'initiative de M. Boulanger sera très appréciée auprès des étudiants de cette localité.

C'est la 3e fondation du genre dans la région des Bois-Francs-St-François, comprenant les villes de Drummondville, Asbestos, Victoriaville, Warwick, Arthabaska, Princeville, Richmond.

### Campagne en faveur des Prêts étudiants

WARWICK (RG) — Une campagne a été organisée par la Société des Artisans de Warwick ayant pour but principal d'aider les étudiants dans leur étude.

M. Clément Letarte industriel de Warwick, a été nommé président du comité prêts étudiants. Cette campagne a un objectif de \$1,200 cette année.

Contrairement aux années passées, elle sera complétée par des étudiants de Warwick. M. Letarte demande à toute la population de souscrire généreusement à leur demande.

**Les voyages d'été de la Liaison**

**Le Mexique:** voyages de 17 jours ou coût de \$550.00. Départs les 1er juillet, 5 août, aussi 7 octobre et 4 novembre. Prolongation de 4 jours selon nouveau tarif avion.

**Les Antilles:** 1er juillet et août. Places limitées. — Avion: \$560.00. Train: à partir de \$450.00.

**L'Ouest Canadien:** 6 voyages par train, 4 avion en juillet et août. Places limitées. — Avion: \$560.00. Train: à partir de \$450.00.

**Les Maritimes: incluant Terre-Neuve:** avion, autobus: 6-21 août. A partir de \$480.00.

**Croisière à St-Pierre et aux Bermudes:** 25 juillet et 6 août sur le Ryndam. A partir de \$410.00 par avion et autobus: 16-31 juillet et 20 août-4 septembre: \$645.00. Agence Gingras.

**La Californie:** Agence Gingras: nombreux voyages. Aussi Proche-Orient et Terre Sainte 5-26 mai: \$1,150.

**L'Europe:** Voyage culturel en Europe avec Etapes et Rencontres, 20 juin ou 26 juillet. Coût: \$835.00 plus traversée transatlantique.

**Un spécial:**

**La liaison française**  
75, rue d'Auteuil, Québec 4 — Téléphone: 522-2601  
L'Agence Tailon, 675, boul. Henri Bourassa est, Montréal 12  
L'Agence Gingras, 1966, boul. Graham, Montréal 16.

La présente annonce n'est pas et ne doit en aucune circonstance être interprétée comme une offre des valeurs en question pour vente aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires ou possessions.

NOUVELLE SÉRIE

**\$7,500,000**  
(75,000 actions)

## Corporation de Gaz Naturel du Québec

(Constituée en vertu des lois de la Province de Québec)

Actions privilégiées rachetables, 5 1/2% cumulatif, Série 1966  
Valeur au Pair de \$100 l'action

Comportant le droit de recevoir des certificats pour achat d'actions

Les actions privilégiées rachetables, 5 1/2% cumulatif, Série 1966 (appelées parfois les "actions privilégiées 1966") seront privilégiées quant au capital et aux dividendes. Des dividendes privilégiés cumulatifs au taux de 5 1/2% par année, lorsque et tels que déclarés par les administrateurs, seront payés trimestriellement en monnaie légale du Canada les derniers jours de mars, juin, septembre et décembre, au pair, à toute succursale des banquiers de la Compagnie au Canada. Les dividendes courront et seront cumulatifs à compter de la date d'émission, laquelle est prévue pour le 28 avril 1966. Les actions privilégiées 1966 seront rachetables au gré de la Compagnie, en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, sur avis d'au moins 30 jours, au pair plus une prime de 5% au cas de rachat le ou avant le 31 mars 1971; par la suite et le ou avant le 31 mars 1976, à une prime de 4%; par la suite et le ou avant le 31 mars 1981, à une prime de 3%; par la suite et le ou avant le 31 mars 1986, à une prime de 2%; et par la suite à une prime de 1%; avec, dans chaque cas, un montant égal à tous les dividendes privilégiés non versés jusqu'à et y compris la date fixée du rachat. Les actions privilégiées 1966 seront, à leur émission, entièrement payées et libérées, et les droits, préférences, privilèges, restrictions, conditions et limitations qu'elles comportent seront exposés de façon plus détaillée dans les renseignements statutaires.

**Certificats pour achat d'actions**

Les certificats pour achat d'actions (les "certificats 1966") donneront droit à leurs détenteurs d'acheter des actions ordinaires de la Compagnie, tel que constituée actuellement, de la valeur au pair de \$1 chacune, à raison de deux de ces actions pour chaque action privilégiée 1966 à \$15.00 l'action si elle est achetée en tout temps après le 28 juillet 1966, ou à telle date antérieure qui pourra être déterminée par la Compagnie et jusqu'à la clôture des affaires le 15 avril 1976.

Le contrat d'option stipulant l'émission des certificats 1966 contiendra des dispositions d'ajustement destinées à protéger les détenteurs de tels certificats dans certaines éventualités.

Les certificats 1966 seront déposés chez le dépositaire conformément au contrat de dépôt. Ce contrat stipulera, entre autres, que le dépositaire enverra par la poste aux détenteurs immatriculés des actions privilégiées 1966 à la clôture des affaires le 28 juillet 1966, ou à telle date antérieure qui peut être déterminée par la Compagnie, les certificats 1966 sous la forme au porteur donnant droit à ces détenteurs d'acheter le nombre d'actions ordinaires y spécifié. Avant le 28 juillet 1966 ou telle date antérieure, les actions privilégiées 1966 et les certificats 1966 ne seront pas transférables séparément.

Les actions privilégiées 1966 ont été approuvées pour inscription à la Bourse de Montréal et à la Bourse de Toronto sous réserve de la présentation des documents nécessaires et d'une preuve satisfaisante de distribution dans les 90 jours de leur approbation.

La présente annonce ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de ces valeurs. L'offre n'est faite que par le prospectus.

**PRIX: \$98.75 l'action**

Les soumissions seront reçues sous réserve de rejet ou d'attribution en tout ou en partie et le droit est réservé de fermer les livres en tout temps sans préavis.

On prévoit que les certificats des actions privilégiées en forme intérimaire seront prêts pour livraison au plus tard le 28 avril 1966 et qu'ils comporteront une déclaration à l'effet que leurs détenteurs immatriculés auront droit de recevoir les certificats 1966 comme mentionné ci-haut. Les certificats en forme définitive pour les actions privilégiées seront disponibles en échange des certificats intérimaires le ou après l'émission des certificats 1966.

- |  |                              |                                      |
|--|------------------------------|--------------------------------------|
| Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée | Wood Gundy Valeurs Limitée   | Midland-Osler Securities Limited     |
| J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltd.   | Green Shields Incorporated   | Royal Securities Corporation Limited |
| Pitfield, Mackay & Company, Limited    | René-T. Leclerc Incorporée   | Lagueux & Desrochers Limited         |
| Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.      | Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée | Burns Bros. and Denton Limited       |
| James Richardson & Sons                | Société de Placements Ltée   | J. C. Boulet Limitée                 |
|  | J. T. Gendron Inc.           |                                      |

### Aucun commentaire de la part des deux parties

### Grève ou entente à l'hôpital Ste-Anne

VICTORVILLE — Marc Lestage — Tard cette nuit, au moment d'aller sous presse, aucun des deux partis en négociations pour l'établissement d'une première convention collective de travail à l'hôpital Ste-Anne de Victoriaville, n'a voulu faire de commentaires sur l'évolution des pourparlers.

Au journaliste de La Tribune qui désirait des informations, les parties patronale et syndicale ont déclaré que c'est à la suite d'une entente entre les deux qu'on s'abstenait de commenter la situation. Cette entente selon ce qu'il a été possible de savoir est valable jusqu'à ce qu'une autorité supérieure se prononce.

Un officier du ministère de la Santé, M. Charbonneau, a assisté à la séance de négociation d'hier qui a débuté à 4 heures p.m. pour se terminer à minuit.

Deux situations peuvent survenir dans les prochains jours, considérant qu'il était impossible à l'une ou l'autre des parties de se prononcer, à la suite de cette longue séance de négociations.

## Ouverture officielle du CENTRE RCA VICTOR

# Laliberté & Cross

1603 OUEST, RUE KING — SHERBROOKE  
**567-4889**

à l'occasion de notre ouverture  
**GRANDS SPÉCIAUX**  
sur tous les appareils  
RCA VICTOR

T. V., radios, laveuses, sècheuses  
réfrigérateurs, poêles,

Demandez nos prix  
— JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER —

Invitation à tout le public à venir nous visiter  
**MERCREDI 20 AVRIL** un vin sera servi aux visiteurs  
de 2h. à 6h. p.m.

Nouveau service de réparation  
sur tous les appareils R.C.A. Victor avec les pièces authentiques de la compagnie.

**Laliberté & Cross**  
1603 ouest, rue King — Sherbrooke  
567-4889

### Aujourd'hui...pour demain

## ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

### Avec la réfection de la route 5 Circuit de libre échange favorisé sur le plan téléphonique

par J.-Alphée Gagné

VICTORIAVILLE. — L'aménagement de la route 5 jusqu'à Warwick ne peut que favoriser l'établissement d'un circuit de libre échange entre ces villes et Victoriaville sur le plan téléphonique. Cette nouvelle face de la situation a été apportée devant les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville par le notaire Horace Bergeron. Ce dernier a souligné que pour la compagnie de téléphone de Wawick l'installation d'une nouvelle ligne serait possible dès que la nouvelle route sera complètement terminée. Jamais depuis le début des démarches pour voir la nouvelle route terminée en 1966, la question du téléphone ne fut apportée.

La Chambre de commerce de Victoriaville fera parvenir une lettre à M. Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté d'Arthabaska, de même qu'une lettre à M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie provinciale, pour appuyer les membres de la Jeune Chambre de la ville de Warwick.



ARAMIS. — Le Conseil suprême Aramis de Québec s'est réuni à Warwick. De gauche à droite, M. Pierre Halikas, l'abbé Jean-Jacques Forest, M. Marc Godin, président suprême, M. Gaston Beaudet, maire de Warwick, et M. Elphège Nolin, président du conseil No 4.

### Préparation du congrès d'octobre prochain

## Le Conseil suprême Aramis de la province se réunit à Warwick

WARWICK, (RG) — L'assemblée du Conseil suprême Aramis de la province de Québec s'est déroulée à Warwick. Le maire Gaston Beaudet souhaita la bienvenue aux membres du Conseil suprême et ses délégués et les félicita chaleureusement d'avoir choisi la ville de Warwick pour leur assemblée. Des modifications furent apportées à l'initiation à ce sujet M. l'abbé Jean-Jacques Forest, aumônier du Conseil

### Le maire Poirier y fait allusion

## Engagement d'un urbaniste ?

VICTORIAVILLE, (J.-A. G.) — La ville de Victoriaville est sur le point d'engager un urbaniste. Le maire Poirier en a fait allusion lors de la dernière rencontre des membres de la Chambre de commerce. M. Michel Auger, homme d'affaires de Victoriaville, a présenté les grandes lignes d'un projet qui voudrait pour le centre de Victoriaville une construction qui pourrait recevoir plusieurs établissements, même la gare du CN, une série d'autobus, des restaurants, pharmacies, etc. Rencontre avec le maire Poirier. Depuis le passage du wagon de courtoisie du CN à Victoriaville, il semble que le dialogue sera beaucoup plus facile entre l'organisme et les autorités municipales. M. Auger veut en principe une petite place "Ville-Marie" au cœur de Victoriaville. Les grandes lignes seront connues des membres de l'Administration Poirier au cours d'une rencontre de trois ou quatre membres de la Chambre. Il ne s'agit pas ici d'un projet à courte échéance. Les promoteurs d'un tel projet ont tout début, n'éloignent pas la possibilité de voir le projet s'établir sur 10 ou 15 ans. Le CN n'a pas caché son intention de vouloir échanger du terrain au centre de la ville avec des espaces dans le parc industriel, pouvant ainsi libérer des espaces précieux pour la rénovation urbaine à Victoriaville, au cœur même de la ville.

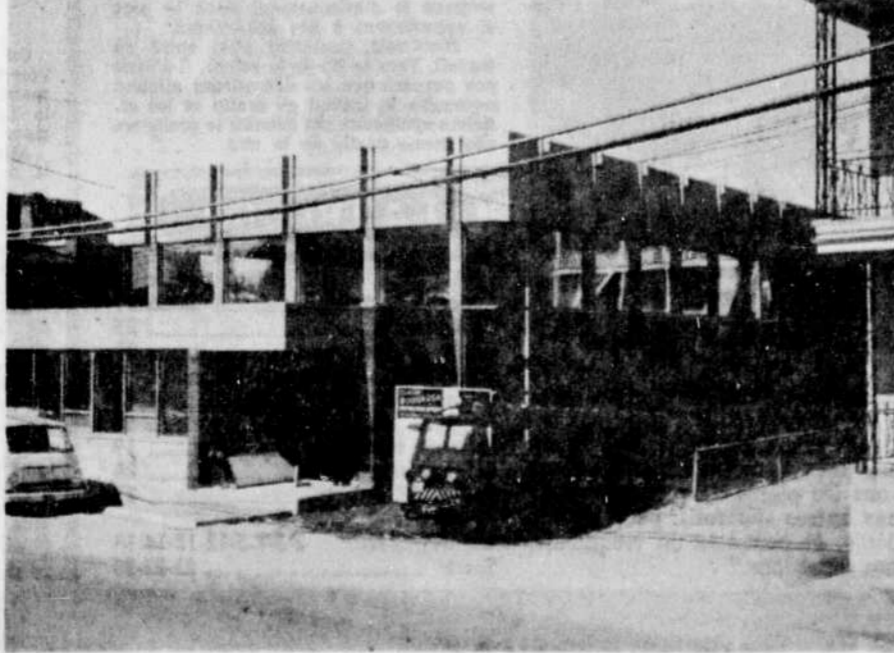
### Confirmation de Me Claude Pinard

## Présentation du mémoire sur l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska demain

VICTORIAVILLE, (JAG) — C'est au cours d'une réunion conjointe des Chambres de commerce de Victoriaville et d'Arthabaska que Me Claude Pinard, avocat de Victoriaville, doit présenter demain midi, le mémoire sur l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. M. Jean Laurin, apparemment mandaté par Me Pinard, a souligné devant les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville que le tout serait complet pour jeudi midi; en transmettant ce message, M. Laurin a semblé reprocher à ses confrères d'avoir été trop pressant au cours des dernières semaines, ce qui a surpris les journalistes présents. Ledit mémoire est attendu depuis plusieurs semaines et à plusieurs reprises il fut annoncé et remis; c'est d'ailleurs pourquoi, il en fut mentionné assez régulièrement dans les quotidiens qui déservent la ville de Victoriaville. Il n'y a pas que les journalistes qui sont impatient, mais également plusieurs organisateurs et entre autres, la Chambre de commerce de Victoriaville. On sait que le mémoire porte sur l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et doit dire s'il est recommandable d'avoir 400 lits ou encore si la situation présente avec 313 lits peut suffire à la région. Pour ce faire, les membres du comité que dirigeait Me Pinard ont travaillé ferme sur le plan régional pour présenter ce mémoire.

### Le corps de M. Germain Lemire toujours introuvable

VICTORIAVILLE, (ML) — Après un total de 96 heures de recherches effectuées conjointement par une équipe de secouristes, les plongeurs de la marine et quelques membres du Club de plongée de Victoriaville, on a toujours pas réussi à retrouver le corps de M. Germain Lemire, un montréalais de 46 ans qui a fait une chute accidentelle dans la rivière Nicolet, au niveau de Ste-Clothilde.



CAISSE POPULAIRE. — La construction du futur immeuble de la Caisse populaire Ste-Victoire, de Victoriaville, avance à grands pas; comme on peut le constater, l'extérieur est pratiquement terminé, et les travaux se font présentement à l'intérieur de l'immeuble. (Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

### Rénovation urbaine, édifice provincial, édifice fédéral, etc.

## Le comité des Affaires municipales de la Chambre de commerce débordé d'activités

par J.-Alphée GAGNE

VICTORIAVILLE. — Le comité des Affaires municipales comprendra trois grands comités. M. Michel Auger, le président de ce super-comité de la Chambre

### Cinq jeunes étudiants montréalais accusés d'effraction

## Quand il y a intention, la présomption est contre les accusés (juge Fortin)

VICTORIAVILLE, (MR) — "Dans une accusation d'effraction avec intention de commettre un vol, la présomption est, au départ, contre les accusés, selon la loi. Ce qui peut jouer en faveur des cinq prévenus, c'est qu'ils sont encore tous étudiants et au début de leur vie".

C'est ainsi que s'est adressé, hier après-midi, à la fin de la preuve de la Couronne et celle de la Défense, le juge Marc Fortin, à l'endroit de cinq jeunes montréalais accusés d'avoir commis une effraction dans l'intention de commettre un vol, dans un wagon qui se trouvait, le 5 septembre 1965, sur la cour de triage du CN, à Victoriaville.

Les cinq jeunes accusés sont Michel Grégoire, Gilles Daneault, Jean-Guy Gingras, Paul O'Brien et André Sicard.

### Désinvolture

Le juge Fortin a qualifié de désinvolte la façon dont a agi le groupe en se sauvant de la police pour ne pas "être accusés de vagabondage".

Durant le procès conjoint d'hier, au palais de justice d'Arthabaska, les jeunes hommes ont déclaré qu'ils avaient tenté d'ouvrir un wagon afin d'y trouver un gîte pour la nuit.

### Le 5 septembre dernier

Plusieurs constables de la police municipale de Victoriaville sont venus raconter à la Cour comment ils avaient fait la découverte d'une automobile, au fond de la rue St-Louis, vers 2 heures a.m., comme ils avaient pris en chasse des jeunes hommes, et les constatations faites durant l'enquête.

Les jeunes hommes ont expliqué qu'ils étaient "descendus" de Montréal pour venir danser au Pavillon, sans avoir oublié d'acheter leur caisse de bière, qu'ils s'étaient rendus au Manoir Victoria, mais en étant sortis assistés pour prendre une autre bière, puisqu'ils s'étaient retrouvés au fond de la rue St-Louis.

Ce matin, en l'absence des accusés, qui ont leur liberté pour l'instant, le juge entend la plaidoirie de Me René Crochetière, représentant la Couronne, et celle de Me Pierre Lambert, représentant les accusés.

Le juge Fortin a ajourné sa sentence à 2 heures, vendredi, le 6 mai prochain.

### Cause de grossière indécence : procès expéditif aujourd'hui

VICTORIAVILLE, (MR) — C'est aujourd'hui que doit se dérouler le procès d'un citoyen de Victoriaville, qui a été envoyé à subir son procès pour grossière indécence.

Ce père de famille est accusé d'avoir mal agi avec une toute jeune fille, un soir de l'été dernier.

Il subira son procès expéditif présidé par le juge Marc Fortin, de la Cour supérieure. Le procès se déroulera à huis clos sans doute.

### Jeune philosophe en "jeans" vertes On ne vous enseigne pas comment se vêtir pour venir en Cour ! (juge Fortin)

VICTORIAVILLE, (MR) — "On ne vous enseigne pas cela, en première philosophie, comment on doit se vêtir pour venir à la Cour," a demandé, hier après-midi, le juge Marc Fortin, à l'endroit d'un témoin appelé par Me Pierre Lambert, procureur des cinq jeunes montréalais accusés pour effraction dans l'intention de commettre un vol.

Le jeune homme de la région de Drummondville et répondant au nom de Jean-Guy Allie, était vêtu d'une chemise sport, d'une veste et de "jeans" vertes.

Le jeune étudiant de première philo s'est fait dire que cet accoutrement pouvait être acceptable pour certains genres d'individus, "mais pour vous, c'est difficile de l'admettre".

"Sachez que votre tenue est nettement inconvenable," d'ajouter le juge, en expliquant qu'il aurait fallu une cravate au moins, et d'autre chose qu'une veste communément appelée "froc".

### Le juge prend en délibéré l'action émise contre le protonotaire

VICTORIAVILLE, (MR) — Le juge Charles Cannon, de la Cour supérieure, a pris en délibéré la cause d'une action intentée par Mme Joseph Dubé, d'Arthabaska, contre Me Roland Provencher, protonotaire du district d'Arthabaska, pour lequel elle a travaillé près d'une vingtaine d'années. Mme Dubé, dont le procureur est Me Raymond Beaudet demande particulièrement, dans l'action intentée, qu'on lui fasse la remise de la somme de \$1,000 à laquelle elle croit avoir droit comme commission du riffré d'affaires du greffe du palais de justice d'Arthabaska. De son côté, Me Provencher, qui est représenté par Me Jean-Louis Provencher, son neveu, affirme en réponse que Mme Dubé n'a pas droit à cette commission puisque depuis septembre 1962, elle était à salaire. La commission à laquelle Mme Dubé prétend avoir droit est celle de la période débutant à cette date et se terminant à la fin de décembre de la même année.

Mêmes services Dans sa plaidoirie, Me Beaudet a cité plusieurs exemples en vue de renforcer sa preuve; il a dit que Mme Dubé avait roulé à offrir les mêmes services qu'avant et qu'elle n'avait pas eu d'avis que son contrat d'un an avait été modifié. De son côté, Me Jean-Louis Provencher a déclaré que Mme Dubé n'avait pas droit à cette commission parce qu'il n'existait pas de contrat d'un an entre Mme Dubé et son client.

### Stationnement

Depuis 1959, deux projets de stationnement sont complets et un troisième dans l'ouest est sur le point de l'être: la Chambre de commerce de Victoriaville a travaillé ferme avec les autorités municipales pour mener à bien ces projets importants pour la vie économique de la ville. M. Auger a ajouté qu'il y avait actuellement un autre projet dans l'est pour 1966-67 et que l'on avait même des espoirs de le voir pour le futur dans l'est et l'ouest, ce qui signifie qu'il y a du travail à faire, mais qu'il en reste encore à faire et beaucoup. Sur ce comité, outre le président, M. Auger, M. Jean

### Victoriaville en bref...

#### Fêtes du Bon Temps plus courtes en '67?

VICTORIAVILLE, (JAG) — Pour 1967, la Chambre de commerce de Victoriaville doit suggérer que les Fêtes du Bon Temps qui ont connu cette année un succès éblouissant soient plus courtes. Le projet de la Chambre veut avoir des activités très grandes sur une période de deux à trois semaines. Il y aura rapport d'ici peu et recommandation par la suite.

#### Nouveau système d'éclairage à l'école Pie X

VICTORIAVILLE, (MR) — C'est la firme Hamel et Hamel Inc. qui s'est vu accorder le contrat par l'Union pour l'installation d'un nouveau système d'éclairage à l'école Pie X.

#### Exposition des produits manufacturés?

VICTORIAVILLE, (JAG) — M. Lucien Michaud, membre de la Chambre de commerce de Victoriaville, a suggéré que le mouvement prenne les devants pour doter Victoriaville d'une construction qui pourrait recevoir en exposition 12 mois par année tous les produits manufacturés à Victoriaville.

#### La ligue Midget devient la ligue Juvenile

VICTORIAVILLE, (ML) — La ligue de balle-molle Midget du président Michel Gagné vient de changer le nom de son circuit pour Juvenile. La direction de cette ligue est la même et les équipes qui en feront partie restent inchangées.

#### Débat oratoire régional reporté au 4 mai

VICTORIAVILLE, (ML) — Le débat oratoire régional qui devait être tenu ce soir dans l'amphithéâtre de la bibliothèque du Collège de Victoriaville a été reporté au 4 mai prochain.

#### Reporter aux aguets

VICTORIAVILLE — Un entrepreneur peintre de Victoriaville a envoyé un chèque certifié de \$16,000 pour une soumission d'une valeur identique, au lieu de 10 pour cent, si l'on place un chèque qui représentait le montant total de la soumission!

Si un publiciste de Montréal avait été présent à la dernière rencontre de la Chambre de commerce de Victoriaville, après avoir entendu parler M. Lucien Michaud, il aurait pu dire, CFDA y croit, y croit, y croit... et non CJMS y croit, y croit, y croit...

M. Michel Auger a invité les membres de la Chambre de Victoriaville à y aller d'annonces aux entrées de la ville de Victoriaville. La mention: "La ville Reine des Bois-Francs" et éviter de dire "Capitale des Bois-Francs", car il souligne que ce titre appartient à une autre ville des Bois-Francs.

Le maire Poirier a assisté à quelques minutes de la rencontre de la Chambre de Victoriaville. Il semble être enchanté des propositions des membres actifs de la chambre.

Les journalistes ont souligné que le juge Marc Fortin était d'un caractère agréable avec tous... Pour le juge Marc Fortin, c'est une première visite dans le district d'Arthabaska.

Les élections ont été annoncées lundi matin et dès 6 heures lundi soir, un cahier publicitaire était distribué dans tous les foyers de Victoriaville. On était réellement prêt à ces élections!

### L'OTJ de Warwick réclame les subventions promises par Québec depuis trois ans

WARWICK, (RG) — Le bureau de direction de l'OTJ de Warwick, dont le président est M. Richard Fortier, a rencontré les autorités municipales, à l'hôtel de ville. Plusieurs sujets ont été discutés. Le principal fut le financement de l'OTJ pour l'année 1966. Le président, M. Richard Fortier, a déclaré "Je demande l'appui du conseil municipal de Warwick afin d'obtenir tous les montants d'octrois promis par le ministre d'Etat Morissette depuis trois ans et que nous n'avons jamais reçus. En plus de travailler bénévolement, nous sommes obligés de financer l'OTJ avec nos endossements personnels". Le maire Gaston Beaudet a pris en considération cette demande et a ajouté que lui et les échelons de la ville rencontreront le ministre Morissette lors de sa prochaine visite pour en discuter davantage. L'abbé Jacques Cloutier a été nommé pour trouver cinq monteurs pour la prochaine saison.

SI VOUS ETES VOTRE PROPRE PATRON, APPELEZ



## RAYNALD BRODEUR

Scotstown, Cte Compton, P. Q. qui vous offre:

- PRODUITS
- SERVICES
- CONSEILS

Compter sur votre agent Esso, c'est compter sur toutes les ressources de l'Imperial Oil

Tel: 657-4904

Question abordée ce soir à l'assemblée de la régionale

# Campus scolaire et aréna érigés sur le même terrain à Granby ?



**SOUPER CAUSERIE** — Le club de direction industrielle de Cowansville tenait cette semaine un souper causerie à l'hôtel Maurice. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on remarque MM. Gilles Therrien, président du club, Jean-Noël Parenteau, président des hebdomadaires du Québec, conférencier invité, et Ronald Daniel, ex-président fondateur du club. (Photo Studio Lavigne, Cowansville)

GRANBY, (FA) — C'est au cours de l'assemblée que tiendront les commissaires de la régionale Meilleur, ce soir, que les membres du conseil municipal de Granby aborderont la question du site du futur campus scolaire régional.

Cette question est devenue très importante pour la cité qui a décidé tout récemment de placer sa nouvelle aréna sur le même terrain que celui du campus scolaire.

Les autorités municipales et scolaires discuteront ensemble des avantages de ce terrain sur lequel la régionale a déjà pris une option, et, selon des observateurs, il est fort possible qu'une décision de principe soit prise dès ce soir.

Les membres du conseil municipal de Granby se montrent favorables au choix de ce même terrain. Il pourra alors être choisi définitivement de préférence aux autres sites possibles.

L'assemblée de la régionale sera publique ce soir, mais la rencontre avec les autorités municipales se fera sans doute à huis clos puisque l'on discutera du choix d'un terrain. Les délégués des différentes commissions scolaires affiliées sont invités à assister à la rencontre qui débutera à 8 heures p.m. dans la salle de l'école Fatima, rue Deracon à Granby.

## Soirée des soumissions au conseil

### Quatorze des 15 contrats donnés pour travaux et achat de matériel

GRANBY (FA) — C'était la soirée des soumissions lundi au conseil municipal de Granby alors que les échevins ont pris connaissance des prix demandés pour l'exécution de divers travaux, l'achat de matériel etc. En tout 15 demandes de soumissions avaient été faites et, exception faite de l'achat de peinture pour les rues, tous les contrats ont été accordés lors de l'assemblée.

#### Pneus et tubes

Seul soumissionnaire ont présenté un prix pour la fourniture de pneus et tubes à la cité au cours de l'année. Le plus bas a été Ovilva Bernard qui demandait \$10,900. Les autres soumissions ont été Garga Brunelle; \$11,178.46; Coopérative agricole de Granby; \$12,133.01; United Auto Parts; \$11,813.58; René Beauregard; \$11,803.08; Colombe et Fils; \$10,518 et Raymond Raymond \$13,962.51.

#### Brique

C'est la compagnie St-Paul Construction qui a obtenu le contrat pour la fourniture de la brique à raison de \$33 les 1,000 briques. Jean-Paul Desroches avait présenté un prix de \$32.35 les 1,000 briques, mais il exigeait que les livraisons se fassent à raison de 10,000 briques à la fois au moins alors que la ville en a souvent besoin de moins que cela. Il n'est accepté de payer \$0.05 de plus les 1,000 pour en obtenir la quantité désirée à la fois.

#### Marchés de regards d'égoûts

Les marchés des regards d'égoûts seront achetées cette année de la Société Arès Limitée, au prix de \$468. Les deux autres soumissionnaires à présenter un prix étaient Jean-Paul Desroches; \$553.30 et Paul Phoenix; \$486.

#### Couvercles de regards d'égoûts

Les 100 couvercles de regards d'égoûts que la cité emploiera cette année seront achetés chez Paul Phoenix, au prix total de \$3,800. Le seul

autre soumissionnaire pour cet item était Jean-Paul Desroches, qui demandait \$4,230.

#### Puisards

En ce qui regarde les puisards, la cité a octroyé le contrat d'achat à Jean-Paul Desroches au montant de \$1,637, alors que Paul Phoenix demandait \$3,480.

#### Pavages

La réfection des pavages sera confiée à St-Paul Construction, seule firme qui a présenté une soumission à cet effet. Le béton bitumineux coûtera à la ville \$16 la tonne comprenant la pose et un estime qu'il en faudra 3,000 tonnes pour refaire tous les pavages avariés dans la ville, ce qui représente une dépense globale de \$48,000. De plus, si la cité a besoin de béton bitumineux pour d'autres travaux, il coûtera \$6, la tonne.

Il est possible que la cité fasse exécuter quelques réfections de pavage par ses propres employés pour voir si les résultats seraient meilleurs. Par ailleurs un employé municipal sera constamment affecté à la surveillance des travaux de St-Paul Construction pour voir à ce que le rapide des rues soit effectué correctement.

#### Fanchage de pelouses

Les pelouses des parcs et autres places publiques de la cité seront fanchées par l'entreprise Le Bosquet, au coût de \$1,500 pour l'année. Les trois autres soumissionnaires à présenter un prix étaient Léo Généreux; \$4,900; Arthur Turgeon; \$1,932 et Jacques Duguay ainsi que Jean-Jacques Wilfrid; \$1,895.

#### Fleurs

Par ailleurs Le Bosquet s'est également vu accorder le contrat pour la fourniture de fleurs qui seront plantées à différents endroits dans la ville au cours de l'été. La ville en achètera pour \$507. Le Bosquet étant le seul soumissionnaire pour cet item.

## Pertes couvertes par les assurances des concernés

### La cité ne donnera pas suite aux sommes réclamées à la suite du feu de l'aréna

GRANBY, (FA) — La cité de Granby a été saisie d'une série de réclamations de la part d'individus et de corps constitués pour des pertes de biens lors de l'incendie qui a ravagé l'aréna de Granby le 31 mars dernier.

Le conseiller-juridique de la cité, Me Gérard Normandin, a toutefois rassuré les échevins en leur disant que ces réclamations avaient pour la plupart des assurances pour couvrir les pertes matérielles subies, mais que les ajusteurs différiaient néanmoins à la cité un avis de réclamation au cas où la cité serait prête à régler le tout.

Les échevins ont donc décidé de ne pas donner suite à ces réclamations.

## Possibilité offerte d'emprunter sur les bâtiments

### Bail de la Société zoologique de Granby modifié! — Suggestion du conseil municipal

GRANBY (FA) — La cité de Granby proposera à la Société zoologique de Granby de modifier son bail afin de lui permettre le droit de superficie sur le terrain occupé par le zoo et qui appartient à la ville de Granby.

Le droit permettrait à la Société zoologique de pouvoir contracter des emprunts hypothécaires sur les bâtiments qui sont érigés sur le terrain du zoo, alors qu'actuellement elle ne le peut pas, puisque ces bâtiments sont construits sur un terrain qui ne lui appartient pas.

Les membres du conseil municipal de Granby se sont dits prêts à consentir à la Société zoologique ce droit de superficie qui leur permettra de mettre de l'avant plusieurs autres projets à long terme, grâce à des emprunts.



**TRAVAUX ARRÊTÉS** — Les travaux d'aqueduc et d'égoûts entrepris sur la rue Fréchette il y a déjà quelques mois, sont toujours arrêtés et les automobilistes qui désirent entrer dans la ville par cette artère doivent faire un grand détour à travers champs pour contourner l'excavation. Des employés de la firme Marinelli & Fils doivent toutefois se mettre à l'oeuvre sous peu pour entamer le replissage de la rue. (Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

## Exigence du conseil municipal de Granby

### La firme Moreau devra prouver que les fenêtres répondent aux spécifications

GRANBY (FA) — Le conseil municipal de Granby exigera auprès de la manufacture Moreau, de Sherbrooke, qu'elle fournisse la preuve que les fenêtres de type "GP-1" qu'elle doit fournir pour l'hôtel de ville de Granby, répondent bien aux spécifications du conseil des recherches à Ottawa.

Cette décision a été prise à la suite d'une lettre de la compagnie "Les fenêtres Clerck Limitée", de Montréal, qui soulignait au conseil le fait que la manufacture Moreau ne pouvait se qualifier pour soumissionner sur une fenêtre "GP-1".

La missive soulignait que les fenêtres soumises par la manufacture Moreau n'avaient jamais subi les épreuves nécessaires, selon le conseil national des recherches d'Ottawa et que l'usage de telles fins des normes du gouvernement fédéral pourrait être sujet à des sanctions.

Le maire Trépanier, en prenant connaissance de cette missive, a déclaré qu'effectivement, si la manufacture Moreau a présenté une soumission répondant aux spécifications d'une fenêtre "GP-1" et que sa fenêtre n'a jamais été approuvée pour savoir si elle répondait réellement à ces normes fixées par le conseil national des recherches, des sanctions sévères peuvent être appliquées.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la cité exigera, avant de signer le contrat, que la manufacture Moreau fournisse la preuve que sa fenêtre est acceptée et si elle peut le faire, la cité verra à accorder le contrat à un autre entrepreneur qui peut fournir une fenêtre répondant aux spécifications.

D'autre part, l'Association des entrepreneurs en construction de Brome, Missisquoi et Shefford a adressé une lettre de protestation dans laquelle elle dénonce le fait que le contrat pour la pose de nou-

velles fenêtres à l'hôtel de ville soit accordé à un entrepreneur de la région.

## Rencontre convoquée

### Projet d'usine à compostage discuté

GRANBY, (FA) — Le maire de Granby M. Paul-O. Trépanier, a été autorisé par ses collègues du conseil, à convoquer une rencontre de toutes les municipalités de la région, afin de discuter du projet d'installation d'une usine régionale de compostage des vidanges.

Selon M. Trépanier, le compostage est la solution "d'avenir" pour détenir les vidanges recueillies dans les municipalités, puisque ce procédé permet de récupérer les débris en engrais lesquels se font de plus en plus rares.

Toutefois, il semble que pour être rentable, une telle usine doit servir à une population de 100,000 âmes au moins. C'est la raison pour laquelle le premier magistrat de Granby a suggéré que toutes les municipalités environnantes soient invitées à discuter d'un projet d'usine régionale de compostage qui recevrait les déchets de tous ces centres dont la plupart sont actuellement aux prises avec des problèmes avec leurs services de vidanges.

Lors de cette rencontre qui se tiendra tout probablement à Granby, les représentants des municipalités pourront recevoir toutes les explications nécessaires sur le projet, puis un expert dans la matière viendra et le tout sera accompagné d'un film expliquant le fonctionnement d'une usine de compostage comme on vient d'en ouvrir une dans la région de Québec.

#### Les marchands

Le maire Trépanier a proposé l'étude du compostage des vidanges après avoir écouté un représentant de l'Association des marchands détaillants en alimentation de Granby qui désirait protester contre l'intention du conseil municipal de municipaliser la cueillette des ordures commerciales.

Les commerçants en alimentation ont souligné qu'une telle mesure permettrait d'établir un monopole dans la cueillette des ordures à Granby, obligerait les commerçants à déposer leurs ordures le long du trottoir de longues heures avant la cueillette et augmenterait les frais d'opération des commerces.

Les échevins ont pris ces remarques en considération et lorsque le temps sera venu de prendre une décision sur la question, elles ne seront pas ignorées.

## Agrandissement de 22,000 pieds carrés

### Importants travaux entrepris d'ici peu à l'usine Thor de Cowansville

GRANBY, (FA) — L'usine Thor Mills Limited à Granby, entreprendra d'ici quelques semaines un important agrandissement d'une superficie totale de 22,000 pieds carrés.

Le vice-président de l'usine, M. W. T. Ward, a précisé que le nouvel espace servirait à installer une nouvelle teinturerie ainsi qu'un entrepôt pour la marchandise.

L'allonge à la manufacture située rue Robinson sud à Granby, sera faite à l'arrière de la bâtisse existant actuellement, soit en direction de l'u-

#### Les services

Les représentants de la compagnie se sont adressés à la cité de Granby pour obtenir l'extension des services d'égoûts et d'aqueduc jusqu'à leur nouvelle construction.

Les échevins ont accepté de payer environ \$1,000 pour prolonger les services sur la rue Léon Harmel en direction de la propriété de la Thor Mills là où il n'existe pas de tuyaux actuellement. L'extension sera d'environ 150 pieds.

Quant à l'entrepôt, sa construction sera plus simple puisqu'il n'y aura pas de machinerie fixe à installer. L'entrepôt sera de 12,000 pieds carrés.



**LA SOIRÉE** de clôture de la Ligue Commerciale de l'Est a remporté un grand succès. Environ 24 trophées individuels et deux trophées d'équipe ont été distribués durant la veillée. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on remarque M. Ernest Pouliot, représentant de la brasserie O'Keefe, remettant le trophée au championnat des éliminatoires. Armand Lemay, Jim Lizotte, instructeur des Mets de Magog, qui reçoit des mains de M. Armand Russell, maire de Waterloo, le trophée décerné aux champions de la cédule régulière. (Photo Studio Coté, Waterloo)



## "Subsides accordés seulement aux localités de moins de 7,000 âmes"

### Le programme d'aide aux municipalités pour résoudre leurs problèmes d'eau potable ne va pas pour Granby (Trépanier)

GRANBY, (FA) — "Les subventions consenties par le gouvernement provincial pour aider les municipalités à résoudre leurs problèmes d'eau, ne s'adressent qu'aux villes ayant une population inférieure à 7,000 âmes."

C'est ce qu'a tenu à préciser le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, à la suite d'une causerie du premier ministre du Québec M. Jean Lesage, à la télévision dimanche dernier.

M. Lesage aurait déclaré à cette occasion que son gouvernement avait un programme destiné à aider les villes à résoudre leurs problèmes d'eau.

M. Trépanier a donc voulu avertir les Granbyens qui auraient écouté cette causerie, que Granby ne pourrait pas participer à ce projet puisque sa population dépasse 32,000 âmes.

Cette intervention de M. Trépanier a donné lieu à une remarque de la part d'un échevin qui a "glissé", le sourire aux lèvres: "Les subventions de M. Lesage ne sont pas bien intéressantes; celle de Mlle Bernard sont bien mieux, elle nous accorde 37 1/2 pour cent de réduction sur notre projet".

L'échevin faisait allusion à la récente déclaration de Mlle Thérèse Bernard, candidate défaitte à la convention libérale de Shefford, qui avait déclaré le soir du vote, que le gouvernement fédéral venait juste d'accorder une subvention de 37 1/2 pour cent du coût du projet de \$2.8 millions pour résoudre le problème de l'eau à Granby.

Mlle Bernard avait alors ajouté que cette subvention serait consentie à condition que le gouvernement provincial en fasse autant, en précisant que ce serait au député de Shefford d'aller chercher cette subvention à Québec.

Toutefois, ces affirmations sont demeurées sans lendemain puisqu'il a été impossible de les faire confirmer jusqu'à date.

## Dans la région de Granby

### Deux blessés dans divers accidents de la circulation

#### Règlement de zonage

#### Mise en demeure qui n'aura pas été vaine

GRANBY (FA) — La mise en demeure qui faisait parvenir la cité de Granby à l'urbaniste Benoit Bégin, de Montréal, n'a pas été vaine puisque ce dernier doit enfin soumettre le projet de nouveau règlement de zonage au cours de la présente semaine.

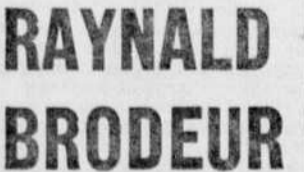
Ce règlement est en préparation depuis plusieurs mois déjà et M. Bégin avait toujours remis la présentation du nouveau règlement qu'il était à préparer dans ses bureaux, à cause d'un surcroît d'ouvrage.

Toutefois, lors de la précédente réunion du conseil municipal, les échevins avaient décidé de le mettre en demeure de fournir ces documents dans les 10 jours.

Dans une lettre qu'il adresse au conseil municipal sur réception de cette mise en demeure, M. Bégin dit: "Je suis désolé des multiples retards apportés au parachèvement de ce travail. Vous voudrez bien demander aux membres du conseil et aux officiers municipaux concernés, de vouloir accepter mes excuses empressées. Je ne voudrais pas que cette situation entrave vos bonnes relations et cause préjudice soit à la bonne marche des affaires ou à la cité".

Pour sa part, le maire Paul-O. Trépanier a déclaré qu'il avait parlé avec M. Bégin lundi et que celui-ci lui avait dit qu'il viendrait à Granby mercredi ou jeudi, pour porter la copie amendée du règlement et du plan de zonage de la cité.

Le maire Trépanier en a alors profité pour glisser: "De cette manière, nous pourrions adopter ce règlement à temps pour qu'il soit présenté aux électeurs avant la fin de notre mandat".



## RAYNALD BRODEUR

Scotstown, Cté Compton, P. Q.

qui vous offre:

- PRODUITS
- SERVICES
- CONSEILS

Compter sur votre agent Esso, c'est compter sur toutes les ressources de l'Imperial Oil



Tél: 657-4904

En marge d'un vol de \$6,929 perpétré dans une banque de Thetford

Récidiviste envoyé aux Assises

D'ici la fin d'avril.

Travaux d'hiver pour plusieurs milliers de dollars à exécuter

THETFORD MINES, (BF) — La cité de Thetford Mines a encore pour plusieurs dizaines de milliers de dollars de travaux d'hiver à exécuter, sous l'empire du programme de la saison 1965-66, dont les plus importants se situent au réservoir no 3; toutefois, à cause de la mauvaise condition du terrain, qui n'est pas assez sèche, on craint ne pouvoir les poursuivre avant la semaine prochaine.

Cité de Thetford Mines

Déboursés de \$329,859 en janvier, février et mars

THETFORD MINES, (MD) — Après les trois premiers mois de l'exercice financier de l'année 1966, la cité de Thetford Mines a effectué des déboursés de l'ordre de \$329,859.05, ce qui représente 19 pour cent des dépenses prévues au budget initial.

Chronique judiciaire

THETFORD MINES, (M.D.) — Le juge P. E. Baillargeon, de la Cour des Sessions de la paix à Thetford Mines, a condamné deux individus à \$100 d'amende chacun pour possession illicite de spiritueux.

Un jeune homme de Plessisville, qui a avoué sa culpabilité à un chef d'accusation de vol par effraction, a recouvré sa liberté moyennant un cautionnement de \$100. La cause a été remise au 17 mai prochain.

Le juge Baillargeon rendra sa sentence le 17 mai, dans le cas d'un Thetfordois accusé d'entrave au travail d'un agent de la paix.

Un jeune homme a été condamné à \$100 d'amende et les frais, ou à défaut de paiement, un mois de prison, pour avoir fait de fausses déclarations pour obtenir un permis de conduire.

Une firme locale devra déboursé \$200 et les frais, ou faute de paiement, exécution sur les biens pour avoir fraudé le ministère du Revenu.

Un jeune homme de Sacré-Coeur de Marie a reçu un jugement d'une journée d'incarcération et de \$50 d'amende pour le vol d'un tourne-disque et de fausses déclarations à un agent de la paix.

Un citoyen de St-Ferdinand a vu le juge Baillargeon lui imposer \$40 d'amende et les frais pour différentes infractions ayant trait à des défectuosités sur son camion.



Tombeau d'un travailleur de la Normandie — Ce réservoir (benne) à minerai de la mine Normandie, de Vimy Ridge, a été, hier matin, le tombeau d'un sexagénaire de Black Lake, M. Jean-Denis Lessard.

Nuit tragique dans les mines de l'Asbestos Corporation — Un mort et trois blessés

Emis à la demande de l'Asbestos Corporation contre un conseil d'arbitrage

Bref de certiorari annulé par la Cour du banc de la reine



DEGUSTATION. — La grande dégustation de vins et fromage organisée par la Jeune chambre de Plessisville battait son plein lorsque fut prise cette photo.

A Plessisville

Soirée amicale à la Jeune chambre

PLESSISVILLE, (MHL) — La Jeune chambre de Plessisville, qui vient d'inaugurer dans la ville de l'érable un genre de réception qui promet d'avoir une énorme vogue, (les dégustations de vins et fromages) a obtenu un éclatant succès au Manoir Plessis.

Dans le cadre du Festival de l'Erable

Réunion des Chambres de commerce de la région à Plessisville

PLESSISVILLE, (MHL) — Le Festival de l'Erable vient de remporter un nouveau succès en profitant de l'appui des Chambres de commerce de la région qui ont organisé, dans ses cadres, une partie de soirée monstre à la cabane de l'Erablière, à St-Pierre Baptiste.

Plus de 275 personnes, venant de plusieurs endroits depuis Victoriaville jusqu'au lac Massawippi, se sont réunies pour fêter les succès.

Le CAP fête son 5e anniversaire dans une atmosphère culturelle

PLESSISVILLE, (MHL) — Le Conseil des arts de Plessisville a célébré son cinquième anniversaire de fondation dans une atmosphère particulièrement significative du réveil culturel auquel nous assistons.

Cinq ans déjà — Un buffet froid, précédé d'un vin d'honneur, a eu lieu à l'Hôtel Manoir, en présence de 80 personnes.

A Plessisville

Mlles Morneau et Roberge gagnantes du concours de composition de la LCF

PLESSISVILLE, (MHL) — Milles Christiane Morneau et Monique Roberge ont été les gagnantes, pour la section féminine, et MM. Jean Malouin et Claude Pelchat, pour la section masculine, au concours de composition française organisé par la Ligue catholique féminine.

Le Progrès Civique ferait son apparition d'ici peu

Nouveau parti municipal à Black Lake?

BLACK LAKE, (MA) — Si vraiment il repose sur les fondements sérieux qu'on lui attribue, le parti du Progrès Civique de Black Lake devrait faire son apparition sur le plan municipal d'ici quelques jours.

Pour faire un brin de recapitulation, disons que les élections municipales auront lieu le 2 mai prochain à Black Lake, tandis que l'appel des candidats est prévu pour lundi, le 25 avril.

La semaine dernière, le maire et quatre échevins sortant de charge ont officiellement annoncé qu'ils reviendraient sur les rangs pour la prochaine élection.

THETFORD MINES, (Par Maurice Dumas) — Jacques Tourigny, présumé auteur du vol de \$6,929, perpétré dans les coffres de dépôts de nuit de la succursale de la Banque de Montréal à Thetford Mines, le 12 mars dernier, a été envoyé aux Assises criminelles, à l'issue de son enquête préliminaire qui s'est déroulée hier, à Thetford Mines.

L'accusé, un récidiviste de 24 ans de Thetford Mines, a également été envoyé aux Assises criminelles pour un autre chef d'accusation, soit celui de recel de marchandises dérobées chez "Beaupré TV Radio Service".

L'enquête, qui a duré environ deux heures, a permis à plusieurs personnes de parler dans la boîte aux témoins. Pendant l'enquête, M. Denis Dumas, sergent de la Sûreté municipale de Thetford Mines, a raconté les circonstances de l'arrestation de Jacques Tourigny, survenue alors que ce dernier travaillait pour retirer le fil tendu à l'intérieur des coffres de dépôts de nuit de la filiale de la Banque de Montréal, à Thetford Mines.

Le conseil autorisé à aménager et opérer le futur aérodrome

THETFORD MINES, (B.F.) — Après la nomination des responsables du comité de l'aéroport municipal, les édiles de la cité de Thetford Mines viennent de franchir un autre étape vers la réalisation de ce projet, en adoptant un règlement autorisant le conseil à aménager et opérer ledit aéroport.

Le règlement en question porte le No. 725. Le gouvernement municipal s'y donne les pouvoirs suivants: ouvrir, clore, améliorer et entre-

Construction d'une route entre Courcelles et St-Daniel

THETFORD MINES, (BF) — A l'instar de plusieurs conseils municipaux de la région de l'amiante, le conseil municipal de la cité de Thetford Mines a adopté, à sa dernière séance, une résolution pour appuyer la requête présentée aux autorités provinciales, relativement à la construction d'une route devant relier la municipalité de Courcelles à celle de St-Daniel.

On considère ce nouveau tronçon comme essentiel au développement touristique, commercial, industriel et culturel du comté de Mégantic dans lequel se trouvent les deux municipalités concernées, de même que du comté de Mégantic.

L'important mémoire que le comité ARDA de St-Daniel a préparé sur ce projet, a été

L'abbé Gourde à Plessisville

Causerie sur la pastorale scolaire

PLESSISVILLE, (MHL) — M. l'abbé Clément Gourde, qui cumule les fonctions d'aumônier de la régionale des Bois-Francs (section de Plessisville) avec celles de vicaire à la paroisse St-Calixte, a donné une intéressante quoique brève conférence devant les membres du club Richelieu, au Manoir de Plessisville.

Concours pour élèves à Plessisville

Le Festival de l'Erable distribuera quatre prix aux meilleurs dessinateurs

PLESSISVILLE, (MHL) — Mme Pierre Vignault, en charge du concours des dessins d'enfants au Festival de l'Erable, communique que, devant la qualité et le nombre des travaux présentés par les enfants de toutes les écoles de Plessisville, St-Sophie, St-Pierre-Baptiste et St-Ferdinand, de la 3ème à la 7ème année primaire, le Festival de l'Erable offre un prix de \$15 et trois de \$5.



AU CLUB RICHELIEU. — MM. Louis Salois, Georges Lemieux, président, l'abbé Clément Gourde et Irénée Bovin, lors de la conférence prononcée par l'abbé Gourde, devant le club Richelieu.

Samedi à Asbestos

### Elimination pour le concours instrumental des Harmonies des Cantons de l'Est

ASBESTOS, (JD) — Le président de l'Harmonie d'Asbestos, M. Roger Grimard, a déclaré hier que l'élimination pour le concours instrumental, section des Cantons de l'Est, se déroulera au pavillon du parc Dollard d'Asbestos à compter de 10 heures a.m. samedi.

Les nombreux concurrents, y compris une trentaine d'Asbestos, paraderont dans les classes A, B, et C. Les candidats viendront de tous les coins des Cantons de l'Est. Le capitaine Henri Lepage, de Trois-Rivières, sera le juge de cette compétition.

Chaque concurrent interprétera une pièce imposée. Les vainqueurs se rendront ensuite à St-Jean, le 8 mai prochain, où aura lieu le concours instrumental provincial pour la classe A, B et C et la classe ouverte de même que le concours des fanfares scolaires de la province de Québec.

Il est certain que trois jeunes musiciens d'Asbestos tenteront leur chance dans la classe ouverte à St-Jean. Quant à la fanfare cadette, elle s'inscrira dans la classe "B".

Par ailleurs, le Festival annuel de l'Association des fanfares amateurs de la province de Québec aura lieu le 12 juin prochain à Grand'Mère. L'Harmonie d'Asbestos, championne en 1965, mettra alors son titre à l'honneur.

Pour revenir au concours instrumental de samedi à Asbestos, le public est cordialement invité à y assister.

### Chute en bicyclette

## Garçonnet sérieusement blessé à Windsor, hier

WINDSOR, (Spéciale) — Un garçon de 6 ans a été sérieusement blessé à la tête hier après-midi, sur la rue St-Louis, en face de la demeure de ses parents, lorsqu'il a culbuté en bas de sa bicyclette.

Le jeune Pierre Lalonde, fils de M. et Mme René Lalonde, du 51 de la rue St-Louis, à Windsor, repose maintenant à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où il a été conduit après avoir d'abord été mené à l'hôpital St-Louis de Windsor et à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, où, à chaque fois, les autorités considéraient son état trop sérieux pour le garder sur place.

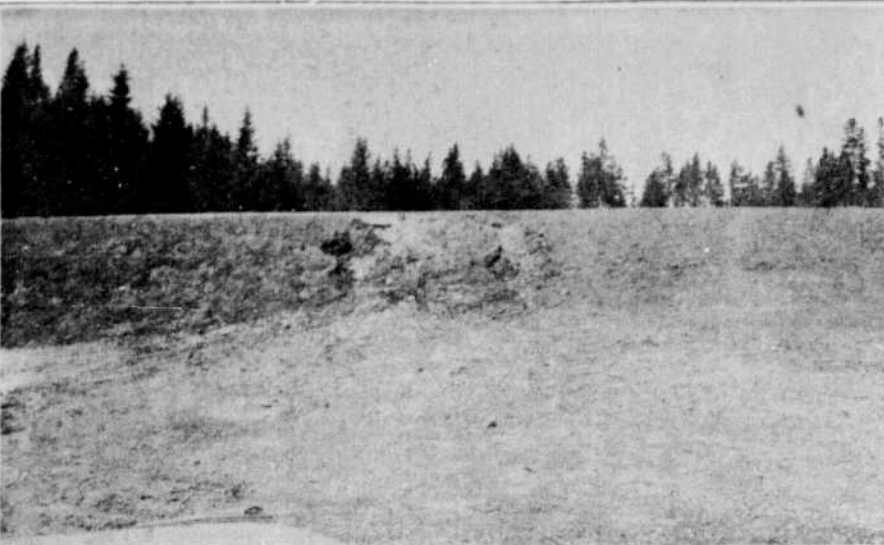
L'accident serait survenu vers 4 h. 15, hier après-midi, selon des voisins.

Les faits  
C'est la mère de la victime,

Mme Lalonde, qui aurait tout à coup découvert que son fils gisait sur la chaussée, allongé près de sa bicyclette.

Elle se serait alors précipitée vers son fils et, aidée d'un voisin, M. Eugène Trifiro, de la 2e avenue nord, aurait aussitôt reconduit son fils à l'hôpital St-Louis où les autorités ont considéré l'état du garçonnet trop sérieux pour le garder sur place.

C'est alors qu'une ambulance reconduisit la victime à l'hôtel-Dieu de Sherbrooke et, de là, vers 7 h. 30, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Au moment d'aller sous presse, tôt, ce matin, le blessé était encore sur la table d'opération, les médecins s'affairant à découvrir la gravité de la situation.



IL FAUDRA GRIMPER. — Les spectateurs éventuels des compétitions qui se tiendront sur la piste et pelouse du parc municipal de l'OTJ devront littéralement grimper pour voir quelque chose. Mais d'ici là, il faudra commencer par réparer cette coulée que l'on aperçoit au centre de la photo. On a trouvé un excellent moyen. On installera dans cette coulée un escalier de six ou huit pieds de hauteur. Les deux problèmes seront réglés de ce seul fait. (Photo La Tribune, par André Therrien)

### Site d'une école élémentaire à Asbestos

## Les dix propriétaires acceptent l'offre de la Commission scolaire

ASBESTOS, (JD) — Le conseiller juridique de la Commission scolaire d'Asbestos dans les négociations visant à l'achat de plusieurs résidences privées situées entre les rues Panneton et Laurier, à Asbestos, a annoncé, hier, que les dix propriétaires concernés avaient finalement accepté l'offre finale des commissaires.

Me Louis Langlais a précisé que les deux propriétaires qui

avaient demandé quelques jours de délai, ont finalement emboîté le pas derrière le groupe. L'entente de gré-à-gré est une sorte de victoire pour les commissaires qui entrevoient d'un mauvais oeil la possibilité de passer à l'expropriation.

Me Langlais a confirmé que les contrats seront signés d'ici le 15 mai. Les négociations s'échelonnaient déjà depuis

plusieurs semaines. La Commission scolaire, avant de présenter sa deuxième et dernière offre, avait embauché les services d'une firme d'estimateurs professionnels et toutes les offres préliminaires avaient été haussées.

Ce secteur de la ville, on le sait, deviendra d'ici quelques mois le site d'une nouvelle école élémentaire.

### Cette fois devant le Club d'Administration industrielle de Drummondville

## M. Guy Dozois revient parler de l'Expo '67

DRUMMONDVILLE, (RB) — Le Club d'administration industrielle de Drummondville tiendra samedi, au motel Le Dauphin, un souper mixte, lequel coïncidera avec la danse annuelle de l'organisme.

Le conférencier invité à cette occasion sera M. Guy Dozois, ancien professeur d'université, commentateur à la radio et à la télévision, et aussi reconnu comme un éminent conférencier. Il entretiendra son auditoire sur l'Expo universelle de 1967.

M. Dozois est aussi membre de l'Association canadienne des sciences politiques, de l'Institut canadien des affaires publiques et de la Ligue des droits de l'homme.

Après le souper, les membres et leurs épouses pourront se récréer au cours d'une soirée dansante alimenter par l'orchestre de Marcel Larocque.

Tous les membres du club, ainsi que leurs invités, devraient se faire un point d'honneur de participer à une des

dernières activités de l'année 1966.

### Deux enfants blessés par des automobiles

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Deux enfants en bas âge ont été heurtés par des automobiles et blessés légèrement au cours de l'après-midi d'hier.

Le premier accident est survenu dans la cour du motel Dauphin, alors que André Hébert, 5 ans, fils de M. Dawson Hébert, domicilié sur le boulevard Bernard, a été heurté par une camionnette de Beaulieu et Fils, conduite par M. Robert Garnetua.

Clément Milot, 6 ans, du 546 rue des Écoles, a aussi été heurté par une automobile conduite par Jacques Lambert, en face du 444 rue Lindsay, au début de l'après-midi d'hier.

Dans les deux cas, les constats municipaux ont fait les constatations d'usage.

### Lundi, au Club des Lions

## M. S. Bahl parlera de son beau pays, l'Inde



DRUMMONDVILLE, (RB) — Le club Lions de Drummondville accueillera à son prochain souper, lundi le 25, un concitoyen d'adoption, M. S. Bahl, qui parlera de son beau et vaste pays, l'Inde.

On invite tous les membres à être présents à cette réunion qui débutera à 6h. 30 au motel Albatros.

M. Bahl est né à Jhang, maintenant ville du Pakistan. En 1947, lors de la division de l'Inde, sa famille doit quitter cette région et s'installe à Rohtak, ville de Puniab, toujours en Inde. Dans ce pays, M. Bahl obtint une maîtrise en sciences (physique), puis travailla au Laboratoire National de Physique, New-Delhi.

Depuis son arrivée au Canada, en août 1965, il est à l'emploi de la compagnie Canadian Celanese, département de la technologie.

Nul doute que sa causerie sera fort intéressante.

D'un côté, a précisé M. Pinard, il y a la métropole qui grandit démesurément vite et risque d'étouffer, si on ne l'aide à respirer, c'est-à-dire, à circuler. De l'autre côté, des régions, en province qui, faute d'infusion de sang économique nouveau, ont l'impression de piétiner sur place et réclament à grands cris les routes qui les dépanneront.

"A l'heure actuelle, nous suivons un programme sur lequel sont inscrits des projets pour cinq à six années à venir. Mais nous préparons, en même temps, un plan d'opération, à l'échelle provinciale, qui nous dictera notre programme pour au moins les 20 prochaines années".

Ce programme élaboré par le ministère de la Voirie consiste d'abord à créer de grandes liaisons rapides qui desservent toutes les régions économiques de la province.

## La famille du Dr Gustave Faniel de Magog choisie famille type du camping en 1966

(voir page 12)

### Au club Rotary de Drummondville

## La route constitue de plus en plus un facteur de progrès économique

(Bernard Pinard)

Planification

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le ministre de la Voirie du Québec a déclaré hier soir à Drummondville que la route constitue de plus en plus un facteur de progrès économique.

Selon M. Bernard Pinard, la route est essentielle pour la bonne santé de l'économie agricole: elle déploie aussi son utilité au domaine de l'éducation et elle est enfin un facteur de décentralisation industrielle.

Programme

"En même temps, nous voulons donner des artères adéquates à nos grandes agglomérations urbaines où un retard de deux ou trois années seulement risquerait d'entraver dangereusement l'économie de ces villes et par ricochet, l'économie de tout le Québec".

En second lieu, le ministre précise qu'il faut prévoir immédiatement l'aménagement de voies d'alimentation collées aux grandes artères, aux autoroutes, des voies qui se sont en même temps des voies de pénétration à l'intérieur de chacune des régions".

"Enfin, il nous faut en même temps améliorer (autour de ces grands axes routiers) le réseau intérieur de chaque région".

Parlant aussi du plan d'opération du ministère pour les prochaines années à venir, le ministre a ajouté que le service de planification aura pour tâche immédiate de faire une étude de base en collaboration avec d'autres ministères, du cadre géographique, politique et économique de la province de Québec et des unités régionales. En second lieu, il devra faire un inventaire des besoins routiers, une étude de ses déficiences, une classification des routes et, à la lumière du résultat de ces recherches, établir un plan d'aménagement provincial et des plans d'aménagement régionaux.

### Devant les étudiants, demain soir

## Un porte-parole du ministère expliquera le fonctionnement du système de prêts-bourses

DRUMMONDVILLE, (RB) — M. Hector Joyal, directeur du service de l'Aide aux étudiants au ministère de l'Éducation, prononcera demain soir, jeudi, à 8h. 30, au local des étudiants, à l'école Garneau, une conférence sur le système de prêts et de bourses attribués aux étudiants du Québec.

Le comité d'Éducation de l'AGED invite tous les étudiants à venir se renseigner sur cette question d'intérêt. La Société des Artisans, avec qui

## Asbestos en bref...

### Soirée d'information sur le journalisme

ASBESTOS, (JD) — On rappelle à tous les directeurs de corps publics et le public en général qu'ils seront les invités des journalistes ce soir à compter de 8 heures au Cinéma Asbestos.

Cette soirée d'information sur le journalisme est patronnée par la Société St-Jean-Baptiste d'Asbestos. Les organisateurs espèrent que la population répondra en grand nombre à cette invitation. L'admission au Cinéma est absolument gratuite. Trois films seront projetés durant la soirée, la première du genre jamais organisée dans la ville de l'Amiante.

### Exposition de camping du Camp musical

ASBESTOS, (JD) — Encore cette année, le Camp musical de l'Harmonie d'Asbestos sera le site d'une importante exposition de camping. Le président de l'Harmonie d'Asbestos, M. Roger Grimard, a révélé hier que les dates du 14 et 15 mai avaient été choisies pour tenir cette manifestation annuelle.

M. Grimard a assuré que le nombre de participants atteindra un nouveau sommet cette année. Les directeurs de l'Harmonie d'Asbestos, qui se chargent eux-même de l'organisation cette année, bénéficieront de l'aide de l'Association de camping et de caravaning d'Asbestos.

### Gala bien réussi de la Jeunesse dynamique

ASBESTOS, (JD) — Les membres de la Jeunesse dynamique d'Asbestos ont récolté un retentissant succès lors de leur soirée de gala annuel.

Les jeunes qui avaient suivi avec intérêt les cours de danse des professeurs spécialisés, ont eu l'opportunité de démontrer leurs capacités. Les danseurs et danseuses de folklore de la JDA ont aussi fait bonne figure durant la soirée.

La vaste salle du pavillon du parc Dollard était somptueusement décorée pour la circonstance. Il convient de féliciter la direction et les jeunes pour ce autre succès qui s'inscrit dans le "grand livre" de la JDA.

### Aucune date fixée pour la convention

ASBESTOS, (JD) — Le président de l'Association libérale provinciale d'Asbestos, M. Fernand Caron, a déclaré hier qu'aucune date n'avait encore été arrêtée pour la tenue de la Convention du parti libéral dans le comté de Richmond en vue du scrutin du 5 juin prochain.

Il se peut qu'une réunion ait lieu dimanche, mais M. Caron ne pourra confirmer la nouvelle que plus tard cette semaine.

### Cours spéciaux pour adultes: nécessité

ASBESTOS, (JD) — Parlant devant les membres de l'Association Parents-maîtres de la paroisse St-Barnabé, le directeur du secteur no 3 de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, M. Claude Dubois, a recommandé aux adultes de réclamer des cours spéciaux à leur intention.

L'assistance n'a pas caché son approbation face à cette suggestion.

### Messe concélébrée le 1er mai à St-Aimé

ASBESTOS, (JD) — S. E. Mgr. Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, célébrera la dernière messe à l'église St-Aimé dimanche le 1er mai prochain avant que les démolisseurs se mettent à l'oeuvre. L'église a été vendue à la compagnie Canadian Johns-Manville qui a besoin d'agrandir le puits de la mine.

Cette cérémonie débutera à 3h.30 p.m. Dès le 8 mai, à moins d'imprévus, les fidèles assisteront à la première messe célébrée dans la nouvelle église St-Aimé, à l'angle du boulevard St-Luc et de la rue Coulston.

## Chronique municipale

WINDSOR, (AT) — Le ministre Emilien Lafrance n'a pu se rendre tel que prévu à la rencontre qu'il devait tenir avec les membres du conseil de ville de Windsor. Il a été promis de fixer une date avec le premier magistrat de la municipalité.

En vue d'améliorer le système d'éclairage qui alimente la colonie des terrains de jeux de l'OTJ et de doter le futur site d'un système d'électricité adéquat, la ville a obtenu de la Shawinigan qu'elle lève ses lignes de pouvoir pour laisser passer les fils de département électrique municipal. Ce travail coûtera \$950 que la ville devra verser à la compagnie électrique.

Dans l'intérêt de l'ordre public et pour garder les assurances en force, la municipalité devra voir à verrouiller toutes les entrées des immeubles industriels achetés de la Windsor Artificioal Stone.

Relativement à une résolution que les édiles avaient adoptée il y a un mois pour appuyer les Aristocrates contre la Commission scolaire afin que celle-ci n'enlève pas les salles au Club des jeunes, ou aux Aristocrates, la commission a fait réponse que cette résolution n'avait aucun effet. La Commission a également fait savoir qu'elle avait des arrangements avec le Club des jeunes.

La municipalité va tenter d'obtenir deux pour cent sur la répartition de la taxe de vente au détail de 6 pour cent imposé sur les produits de fabrication Dometar Pulp & Paper de Windsor. Actuellement, Windsor ne retire pas de part à cette taxe puisque la compagnie n'est pas enregistrée dans Windsor.

Le maire Craig veut lancer en guerre contre l'Hydro-Québec à qui il reproche de vendre de l'électricité à la Dometar. Selon le maire, Windsor, sous l'autorité d'un règlement municipal, est seule autorisée à faire commerce d'électricité dans les limites de la ville. "Comment, dans cette si belle province, se ferait-il qu'une corporation du gouvernement transgresse la loi?"

## M. J.-L. Pépin invité de la Chambre de commerce le 9 mai

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Jean-Luc Pépin, ministre de Mines et des Relevés techniques, portera la parole, lundi, le 9 mai, au dernier souper de la Chambre de commerce du comté de Drummond, pour la présente saison.

On sait que M. Pépin n'a pas encore eu de réception officielle depuis sa nomination à ce poste.

Le président de la Chambre,

### Dans Frontenac

## Me Luc-Lin Bourque sera candidat à la convention unioniste

LAC-MEGANTIC, (GD) — Me Luc-Lin Bourque, de Lac-Mégantic, a annoncé officiellement hier, qu'il se porterait candidat à la convention pour le choix d'un candidat unioniste dans Frontenac, en prévision des élections provinciales du 5 juin prochain.

Au cours d'une entrevue accordée au représentant du journal "La Tribune", Me Bourque a déclaré que l'expérience acquise par lui comme membre actif de divers mouvements de revendication ainsi que la profonde connaissance qu'il a des problèmes particuliers au comté étaient les motifs dominants qui l'ont amené à cette décision.



M. Jean-Luc PEPIN,

**SI VOUS ÊTES VOTRE PROPRE PATRON, APPELEZ**



## RAYNALD BRODEUR

Scotstown, Cté Compton, P. Q.

qui vous offre:

- PRODUITS
- SERVICES
- CONSEILS

Compter sur votre agent Esso, c'est compter sur toutes les ressources de l'Imperial Oil



Tél: 657-4904

## En quelques lignes

### Clinique chez les préposés au crédit

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'Association des préposés au crédit tiendra sa prochaine réunion mensuelle, lundi prochain, le 25 avril, au Motel Le Dauphin, sous la présidence de M. Rodolphe Villeneuve.

Les membres auront l'occasion d'entendre trois gérants de banques locaux, s'entretenir de questions bancaires. Le public est aussi invité à cette clinique spéciale.

### Souper des présidents au Conseil 2174

DRUMMONDVILLE, (JRL). Le Conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de Drummondville accueillera ce soir, à son local, rue Brock, les présidents des autres clubs sociaux de Drummondville.

Le souper sera servi à 6h. 30 et l'aumônier du conseil, l'abbé Cantin, dira le mot de la fin.

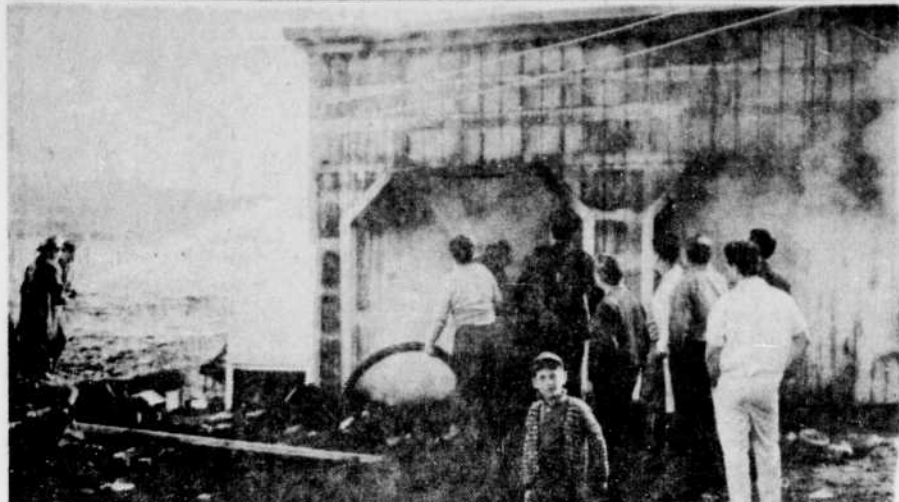
### Réunion amicaliste le 24

ST-GERMAIN (RB) — Les anciens élèves du pensionnat de St-Germain sont priés de ne pas oublier que la réunion amicaliste aura lieu dimanche, le 24 avril, à compter de 1 heure.

Toutes sont invitées. On doit toutefois avertir auparavant la secrétaire-trésorière, Mme Germain Vallée, de St-Germain.



CONTREMAÎTRES. — Le club des contremaîtres de la Canadian Celanese a formé son comité d'élections pour le prochain terme, confiant la présidence à M. Gilles Lessard, qui sera assisté de MM. Edgar Lemaire et Jules Cadotte. A l'issue de la dernière assemblée du club, un membre, M. Léandre Couture, a donné un exposé sur le camping. Sur la photo, MM. Paul Lemaire, président du club; Gilles Lessard, président d'élections; Léandre Couture, le conférencier, et M. Gilles Lebel, vice-président et publiciste.



INCENDIE A OMERVILLE. — Un garage abritant une automobile a été la proie des flammes hier après-midi à Omerville. Le feu aurait débuté par un feu d'herbe qui, poussé par le vent, s'est communiqué au bâtiment. Les dommages sont évalués à plus d'un millier de dollars. (Photo Lacasse, Magog)

Message de prudence du chef Lavoie

# Garage d'Omerville partiellement détruit lors d'un feu d'herbe

MAGOG (JPL) — Les pompiers de la cité de Magog ont répondu hier à deux alertes d'incendie dont les origines sont des feux d'herbe. Le premier incendie est survenu dans la municipalité d'Omerville où les flammes se sont propagées à un garage appartenant à M. Eugène Boisvert. Le constable A. Goyette, aidé de trois autres sapeurs et de quelques volontaires, ont mis moins

d'une heure à circonscire l'élément destructeur, mais les dommages seraient de l'ordre d'environ \$1,000. Par ailleurs, vers cinq heures, les pompiers ont dû se rendre près de la voie ferrée du Canadien Pacifique, près de la rue Principale où un autre feu d'herbe était signalé. Ce deuxième incendie d'ailleurs été rapidement maîtrisé.

Prudence

Le directeur Lavoie, de la Sécurité de Magog, recommande à toute la population une extrême prudence et il recommande aux parents d'avertir sérieusement leurs enfants des dangers que présentent les feux. Avec un peu plus de prudence et moins de négligence, beaucoup d'incendies pourraient être évités, de conclure M. Lavoie.

Entretien

# Lac-Mégantic demande à Québec de reprendre l'aéroport à sa charge

LAC-MÉGANTIC (GD) — La ville de Lac-Mégantic demandera au ministère fédéral des Transports et Communications de reprendre à sa charge l'aéroport local, quant à son entretien. Une résolution a été adoptée en ce sens, à la séance du conseil de ville tenue lundi soir.

Raisons principales

Parmi les raisons invoquées par la municipalité pour demander au ministère de reprendre à ses frais l'entretien de l'aéroport, on déclare que

les frais encourus par la ville pour maintenir ce service sont trop lourds, comparativement aux revenus que la municipalité peut en tirer. Il est également fait mention de la nécessité de l'aéroport pour le ministère, en tant qu'endroit d'atterrissage d'urgence pour les avions civils et gouvernementaux, comme ce fut le cas à plusieurs reprises au cours des dernières années.

Enfin, on invoque l'utilité de l'aéroport, comme escale pour l'atterrissage des avions du ministère des Terres et Forêts en cas d'incendie dans les bois de la région.



SOIREE DOMREMY. — C'est d'alcoolisme et de l'attitude à prendre devant un alcoolique qu'il fut traité, au cours de la conférence organisée par l'Accueil Domrémy de Coaticook. Sur cette photo, de gauche à droite, Mme Gérard Fiset, vice-présidente de l'Accueil et responsable des dames, M. Roger Richard, de Québec, le conférencier, M. Victor Gagnon, président de l'Accueil Coaticook, et M. l'abbé E. Lacroix, aumônier. (Photo Ross, Coaticook)

A l'Accueil Domrémy de Coaticook

# L'éducation anti-alcoolique doit se faire au niveau de l'adolescent

(M. Roger Richard)

COATICOOK (AR) — Si l'on veut en arriver à un résultat tangible, dans la lutte contre l'alcoolisme, il faudra nécessairement que l'éducation se fasse au niveau de l'adolescent et il faudra pour cela vulgariser les cours dans les écoles mêmes. C'est ainsi que s'exprimait M. Roger Richard, de Québec, conseiller technique des associations des cliniques et unités de réadaptation pour alcooliques, lors d'une conférence qu'il a prononcée à Coaticook. M. Roger Richard était l'invité de l'Accueil Domrémy, de Coaticook, qui avait organisé cette soirée publique.

La soirée fut présidée par M. Victor Gagnon, président de l'Accueil Domrémy Coaticook, assisté de Mme Gérard Fiset, vice-présidente et responsable de la section féminine.

L'alcoolisme

Le conférencier a défini l'alcoolisme comme une personne qui souvent a cherché dans l'alcool une solution à ses problèmes, mais à qui nous avons refusé notre aide et dont bien souvent nous avons ri.

Il a également souligné que notre mentalité et notre attitude sociale fabriquent bien plus d'alcooliques que le manque de volonté des buveurs.

Il a également déclaré qu'il faut premièrement régler les problèmes de l'alcoolisme avant de songer à le réadopter, ajoutant que c'est pour cette raison que les salles d'accueil sont tellement importantes.

Le conférencier a également insisté sur la nécessité de comprendre les problèmes de l'alcoolisme, et de le respecter afin de pouvoir réellement travailler efficacement à cette cause.

Pour cela, il a déclaré que la première chose à faire est de créer un lien d'amitié, un contact humain, et de faire preuve de grande patience et de charité chrétienne.

Il a également précisé que l'alcoolisme n'est pas héréditaire, mais que le milieu dans lequel vivent les enfants les prépare à cette maladie. C'est à ce point qu'il a spécifié que la femme et la mère de famille ont un rôle primordial dans la guérison du malade et la prévention chez les enfants et les adolescents.

Détournement de la route 34

# Le conseil de Lac-Mégantic demande au ministère de la Voirie de bouger

## Chronique municipale

LAC-MÉGANTIC (GD) — Le maire Paul Leblanc a été autorisé à signer la convention collective qui liera la ville à ses employés pour les deux prochaines années. Il reste encore quelques détails à mettre au point dans la rédaction de ce contrat de travail mais les employés manuels sont assurés de toucher cette année une hausse horaire de \$0.05 rétroactive au 1er janvier et une autre hausse horaire de \$0.075 au 1er janvier 1967, ce qui portera le salaire de base à \$1.725 l'heure l'an prochain.

Une résolution a été adoptée pour demander une extension de 15 jours pour compléter les travaux d'hiver 1965-1966. On allègue comme raisons majeures de cette demande les conditions climatiques, l'état du terrain, facteurs qui ont empêché de terminer par la date prévue. Un total de 125 hommes sont présentement employés à ces travaux.

Une demande a également été faite au ministère des Postes du Canada d'établir un service de postiers à Lac-Mégantic. Ce service, tout en créant de nouveaux emplois, assurerait une livraison plus hâtive du courrier à près de 2,000 familles.

Une résolution a été adoptée pour demander au ministère des Travaux publics la construction d'un viaduc à la traversée à niveau de la rue Victoria.

Le conseil de ville a donné son entier appui à des résolutions de la municipalité de St-Ludger Village et de la Commission scolaire de St-Sauveur qui réclament à grands cris l'amélioration de la route 24.

LAC-MÉGANTIC (GD) — Le projet de détournement de la route 34 qui n'avait pas été abordé au conseil de ville de Lac-Mégantic, depuis décembre dernier, a été à nouveau mis sur le tapis et la ville demande au ministère de la Voirie du Québec, de prendre position à ce sujet, en préparant les plans de localisation et faisant le piquetage de l'embranchement, afin que ce projet soit réalisé dans le plus bref délai possible.

Le texte de la résolution se lit comme suit:

"Attendu que le projet de détournement de la route 34 est devant le ministère de la Voirie depuis le mois de décembre 1964;

"Attendu que ce projet a pour objectif d'éliminer trois traverses à niveau;

"Attendu que ce projet est considéré dans la revision du plan directeur d'urbanisme de la ville de Lac-Mégantic;

"Attendu que la municipalité de la ville de Lac-Mégantic, de concert avec les autorités provinciales et la Commission des transports du Canada, désire concrétiser ce projet au cours de l'année 1966.

A ces causes, il est résolu unanimement que le ministère de la Voirie prenne position en préparant les plans de localisation et fasse le piquetage de la route en question, afin que ce projet se réalise dans le plus bref délai possible."

# Sherbrooke est préférée à Lac-Mégantic quand il s'agit de réparer une route

(le maire Leblanc)

LAC-MÉGANTIC (GD) — "Lorsqu'une route mène à Sherbrooke ou dans cette direction, les gouvernants s'efforcent. Ce n'est cependant pas le cas lorsqu'une route mène à Lac-Mégantic," s'est exclamé S. H. le maire Paul Leblanc, de Lac-Mégantic, en prenant connaissance d'une résolution adoptée par le conseil municipal de Nantes et exigeant des autorités provinciales, la réfection de la route 34.

Le conseil municipal a donné son en-

tier appui à la demande de Nantes qui s'appuie sur le fait que la route 34 est la voie de communication la plus directe, entre la frontière américaine et la rive Sud, particulièrement la région Thedford-Victoriaville-Béancour.

On fait également état de la situation actuelle de la route, entre Stratford et Stornoway plus particulièrement, où la circulation est à toute fin pratique impossible dans les demi-saisons.

## Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC (GD) — L'épidémie de dynamite qui a sévi il y a quelques semaines continue de faire des siennes. Lundi, le conseil de ville a accepté de payer une réclamation au montant de \$21.75 fait par M. Gaëtan Couture dont l'automobile a été endommagée par un caillou projeté lors d'une explosion.

Comme Dame Voirie serait aguichante avec un peu d'asphalte ou de gravier sur sa partie foncière dans Frontenac? Ses mensurations actuelles sont 34-24-28. Il n'en manque qu'un peu en quelque part pour que les numéros des routes présentent quelque chose de très "cela".

"Mais il ressemble à Boris Karloff!" s'est exclamé un sportif en voyant la photo de l'instructeur des Royaux dans un quotidien, lundi matin. On devrait pourtant savoir pardonner à l'enthousiasme.

La séance du conseil de ville de lundi soir a été ajournée à ce soir.

Les porte-couleurs du Royal Junior n'oublieront pas de sitôt la chaleureuse réception qu'ils ont eue lundi à l'hôtel de ville.

Trois candidats sur les rangs

# Convention libérale du comté de Compton lundi

COATICOOK (AR) — C'est lundi soir prochain, le 25 avril que les libéraux du comté de Compton seront appelés à se choisir un candidat officiel en vue des prochaines élections provinciales.

Ce choix se fera au cours de la convention du parti, pour le comté de Compton, qui se déroulera à la salle du collège de Cookshire, à compter de 8 heures p.m. M. Carrier Fortin, ministre du Travail sera le conférencier invité lors de cette convention. M. Georges Vaillancourt, représentant du comté de Stanstead à la Législature provinciale, adressera également la parole au cours de cette soirée.

Trois candidats

Actuellement, trois candidats ont annoncé officiellement leur intention de briguer les suffrages au cours de la convention dans le but de se faire choisir comme candidat officiel du comté. Il s'agit de M. Omer Dionne, de Cookshire, M. Roland Brousseau, d'East Angus, et M. André Gagnon, de Compton. La rumeur veut également que M. Georges Beloin, de East-Herford, soit candidat à la convention, mais ce dernier n'a pu être rejoint pour confirmer la nouvelle.

Un total de 134 délégués auront le droit de vote lors de la convention, soit deux délégués pour chacun des 67 bureaux de vote du comté.

La convention sera présidée par une équipe de la Fédération libérale du Québec assistée de M. Georges Riglar, de Stotown, président de l'Association du comté et de M. Hervé Blouin, de St-Malo, secrétaire de l'association.

## Chronique scolaire

ASBESTOS (JD) — Les services professionnels de Sondage Universal Inc. ont été retenus, pour procéder aux sondages sur le lot 80, site éventuel d'une nouvelle école élémentaire.

Une somme de \$500 a été versée à l'Harmonie d'Asbestos étant donné qu'elle administre aussi l'Harmonie cadette et dispense également l'enseignement de la musique à une cinquantaine d'élèves du cours primaire.

Après avoir reçu en délégation un groupe de finissants de l'école secondaire Ste-Elisabeth ainsi que des parents, les commissaires ont finalement décidé de prêter la salle de l'école Castonguay pour la soirée des finissants de l'école Ste-Elisabeth les 6 et 7 mai prochains moyennant certaines conditions.

Deux lettres sont reçues en provenance de M. Robert A. Boisvert, directeur général de la Direction générale de l'équipement, établissant le budget de chacun des deux projets d'écoles nouvelles à \$200,000.

Une demande de M. Simon Brousseau à l'effet d'être autorisé à assister à un congrès de mathématiciens est acceptée par les commissaires.

Le secrétaire, M. Henri Fontaine, informe les commissaires qu'il a réussi l'examen de comptabilité I. Le commissaire Edgar Raymond propose que 66% des frais de \$82.50 encourus pour ces cours lui soient remboursés.

Une demande sera faite à la Direction générale de l'organisation scolaire du Ministère de l'Éducation afin d'autoriser l'engagement d'un psychologue scolaire pour le bénéfice des élèves.

La Commission scolaire d'Asbestos s'est engagée à transporter 360 élèves du cours secondaire pour l'année 1965-66 sur les circuits opérés pour le transport des élèves du cours primaire pour un montant annuel de \$19,226.16.



CONFERENCE SUR LES MISSIONS. — Le R. P. Denis Paquette, un fils de Coaticook a prononcé une intéressante conférence sur les missions du Vietnam ainsi que sur la situation actuelle dans ce pays. La conférence a eu lieu au cours d'une soirée publique organisée par les Equipes de Foyers de Coaticook. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, Mme Armand Tremblay, responsable des équipes, à Coaticook, le conférencier, le R.P. Denis Paquette, crr, ainsi que M. et Mme Hervé Larochelle, responsables de l'organisation de la soirée. (Photo Ross, Coaticook)

En 1966

# Pas d'augmentation de l'évaluation technique du Canton de Magog

MAGOG (JPL) — M. Edgar Bournival, maire de la corporation municipale du Canton de Magog, a révélé hier après-midi que l'évaluation technique de ce canton touristique progressif ne sera pas augmentée cette année.

Actuellement, l'évaluation totale du Canton est de l'ordre de \$4,263,295 ce qui représente une augmentation de \$427,225 sur l'année 1965. Par ailleurs, le nombre de propriétaires a augmenté de 173 au cours de cette même période. Cette municipalité compte actuellement 1,801 propriétaires, comparativement à 1,628 pour l'an dernier.

Développement

M. Bournival a fait remarquer que le Canton de Magog ne cesse de se développer. À preuve, en 1964, l'évaluation était de \$1,178,620, avec 405 propriétaires.

Dix années plus tard, soit en 1954, 698 propriétaires possédaient une évaluation de l'ordre de \$1,975,430. Les dix autres années suivantes (de 1954 à 1964) ont vu 525 nouveaux propriétaires faire monter l'évaluation totale à \$3,294,015, répartie entre quelque 1,223 propriétaires. C'est

done dire que le Canton de Magog considéré à juste titre comme l'un des plus importants dans toute la province, a été la scène d'une expansion extraordinaire depuis une vingtaine d'années.

Répartition

Les propriétaires-cultivateurs résidents sont au nombre de 63 et leur évaluation se chiffre à \$389,850; 242 propriétaires résidents possèdent une évaluation de \$784,250 et les 1,495 propriétaires saisonniers ont des propriétés évaluées à \$3,689,165.



CHAMBRE DE COMMERCE. — Une cinquantaine d'hommes d'affaires et de commerçants de Coaticook ont jeté les bases d'une Chambre de commerce, dans cette ville. Sur cette photo prise lors de l'élection du premier conseil d'administration, de gauche à droite, M. Léger Cameron, 2e vice-président, M. Bernard Dussault, directeur des services aux Chambres de commerce, M. Roger Jean-Marie, président ainsi que M. Jacques Lemieux, secrétaire-trésorier. (Photo Ross, Coaticook)

# La Cour rejette une plainte logée contre la propriétaire d'un salon de beauté

ROCK ISLAND (JML) — Une plainte logée contre la propriétaire du salon de beauté "Vivian's Beauty Shop" de Rock Island, vient d'être rejetée par le juge Redmond Hayes, des Sessions de la paix, à Sherbrooke. La plainte formulée contre Mlle Vivian Clark à l'effet qu'elle avait opéré son salon de beauté le 6 janvier dernier

n'a pu être prouvée à la satisfaction de la cour.

Les demandeurs dans cette cause, MM. Raymond Rodrigue et Raymond Lanzevin, ce dernier propriétaire du salon "Raymond", à Rock Island, n'auraient pu dire au juste si, le 6 janvier dernier, Mlle Clark travaillait ou non à son commerce.